

**Numéros de téléphone pour joindre les différents services de votre fournisseur**

**Numéro ErDF (distributeur) : à ne contacter qu'en cas de problème technique (panne, coupure réseau...)**

**Adresse du lieu de consommation**

- ⇒ . Référence permettant d'identifier votre contrat
- ⇒ . Référence permettant d'identifier la facture

**Adresse du fournisseur pour obtenir une information sur son contrat ou sa facture ainsi qu'en cas de réclamation**  
**Attention : Ne pas envoyer votre règlement de la facture à cette adresse**

Vos Contacts  
Mon compte sur Internet : [www.edf.fr](http://www.edf.fr)  
Identifiant Internet : 018014EFL5  
Mon compte sur serveur vocal : 0 800 123 333 (N° Vert)  
Mon Conseiller EDF Bleu Ciel pour  
Mon contrat, ma facture, mon déménagement :  
09 69 39 33 06\* (appel non surtaxé)  
Mes travaux dans l'habitat : 39 29\* (0,05 € TTC/min hors surcoût éventuel selon opérateur)  
\*Du lundi au samedi de 8h à 21h  
Dépannage électricité : 0 810 333 034 (prix d'un appel local)  
Pour nous écrire  
EDF SERVICE CLIENTS  
TSA 62222  
69937 LYON CEDEX 20  
Mes références  
N° Client : 5 008 XXX XXX  
N° de compte : 4 08 7 XXX XXX XXX  
N° de facture : 18 501 XXX XXX



**Date de l'émission de la facture**

**Adresse de facturation**

M. V M HERVE  
RES MARIANNE BAT A  
RUE GEORGES  
34000 MONTPELLIER



**Votre facture du 10/05/2011**

*Votre prochaine facture vers le 10/07/2011  
Votre prochain relevé prévu le 10/07/2011*

Electricité	56,23 €
Total Hors TVA	56,23 €
TVA	9,31 €
Montant de votre facture TTC	65,54 €

**Date limite de paiement avant l'envoi de la 1ère relance**

**Total TTC**  
A régler avant le 25/05/2011

65,54 €

**Date de la prochaine facture : pour communiquer votre relevé de compteur à votre fournisseur, compter 10 jours avant cette date.**  
**Date de la prochaine relevé : le distributeur, ErDF a l'obligation de procéder à 2 relevés par an**

**INDEX DE CONSOMMATION : ces index permettent d'estimer ou de relever vos consommations et donc d'établir la facture de consommation.**

**Contribution au service public : (CSPE) est réglée par tous les consommateurs, quelque que soit le fournisseur, elle permet le financement des aides pour les personnes en difficultés (Tarif de première nécessité...), les obligations d'achats d'électricité produite à partir d'énergie nouvelles et renouvelables. Son montant est passé, depuis le 1er janvier de 4.50€HT par MWh à 7.50€HT par MWh.**

**Type de tarifs : réglementé ou fixer librement avec un fournisseur. Seul EDF pour l'électricité et GDF Suez pour le gaz peuvent proposer le tarif réglementé par l'état.**

Votre contrat Electricité "Tarif Bleu"

Point de livraison n°24 312 - Compteur électronique n° 784

Consommation sur la base d'un index estimé		Consommation (kWh)	Prix Unitaire (€/kWh)	Montant HT (€)
Index début de période	Index fin de période			
Du 11/03/2011 au 10/05/2011 06 kVA				
Estimé	Estimé	458	0,0798	36,55
2526	3084			
Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 14,93 €)				
Abonnement *				
Abonnement Tarif Bleu 06 kVA Base du 11/05/2011 au 10/07/2011			5,27 €/mois	10,54
Total de votre abonnement (dont acheminement 7,52 €)				
Taxes et Contributions				
Contribution au Service Public d'Electricité				3,44
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité				4,12
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité*				1,58
Total Electricité hors TVA				
				56,23
TVA				
TVA à 5,5% sur montant total de 12,12 €				0,67
TVA à 19,6% sur montant total de 44,11 €				8,64
Total TVA				
				9,31

Calcul des taxes et contributions facturées : CSPE 0,0075 €/kWh -- TCPE 0,0090 €/kWh -- CTA électricité : 21,00% de la part acheminement de l'abonnement -- TVA payée sur les débits : TVA à 5,5% s'applique aux postes de votre facture signalés par \* -- TVA à 19,6% s'applique aux autres postes de votre facture sauf mention contraire.

Délai de préavis de résiliation de votre contrat d'électricité : 30 jours.  
 Votre tarif électricité est réglementé.

Origine 2009 de l'électricité : 82,1% nucléaire, 9,5% renouvelables (dont 7,1% hydraulique), 3,5% charbon, 3% gaz, 1,6% fioul, 0,3% autres. Indicateurs d'impact environnemental sur <http://mixenergetique.edf.com>

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [www.edf-bleucliel.fr](http://www.edf-bleucliel.fr).

En cas de réclamation, vous pouvez contacter Bleu Ciel d'EDF au numéro de téléphone « Mon contrat, ma facture, mon déménagement » figurant en haut à gauche de votre facture.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site des pouvoirs publics.

**Matricule de votre compteur : numéro inscrit sur le compteur**

**Nouvelle taxe depuis le 1er janvier 2011 : cette taxe prend en compte uniquement les consommations. Son montant, soit 0,009€ du kWh est fixé pour une année et peut être réévaluée chaque année au 1er janvier.**